



1. Le contexte sociopolitique au cours de la campagne électorale 2010 (septembre 2009)

L'enjeu du premier scrutin électoral "normal" au Burundi

Sauf imprévu, à la fin du premier semestre 2010 et pour la première fois de son histoire, la population burundaise aura l'occasion de s'exprimer lors d'un scrutin électoral "normal". En 1961, elle avait été consultée pour la mise en place des institutions nées de l'indépendance ; en 1993, après presque 30 années de régimes militaires, elle consacrait le retour à la démocratie et au multipartisme ; en 2005, l'enjeu était de mettre fin à la guerre civile qui déchirait le pays depuis l'assassinat par des militaires tutsis, trois mois après son élection, de Melchior Ndadaye, le premier Président de la République élu démocratiquement au suffrage universel direct.

Pour un citoyen burundais, voter est un acte exceptionnel et empreint d'une certaine gravité. La participation au scrutin a toujours été massive et aucun trouble ni agitation n'a jamais affecté le déroulement lui-même des scrutins. Les choix des électeurs sont longuement muris et, les jours où ils s'expriment, les votants sont intimement persuadés qu'ils détiennent le pouvoir. À chaque occasion, les électeurs burundais ont émis des votes sans ambiguïté, n'hésitant pas à se détourner des candidats officiels ou à "sortir les sortants" malgré les pressions ou les risques prédits.

En sera-t-il de même l'an prochain ? Les anticipations sont délicates car la seconde particularité de cette élection tient à la forte fragmentation du champ politique avec l'enregistrement de 43 partis. Sur cette base, au regard des commentaires relatifs au bilan des sortants recueillis sur les collines et des propos avancés par les divers porte-parole de ces formations, il semble difficile d'imaginer, à la différence de 1993 et 2005, qu'il existe à ce jour une formation politique ou coalition susceptible d'offrir une alternative majoritaire et que, même en cas de reconduction, des alliances devront vraisemblablement être envisagées.

Deux éléments demeurent toutefois constants : a) la caractéristique principale de ces partis est de servir de tremplin à un homme et non de proposer des projets de société ou même simplement quelques thèmes de campagne prioritaires clairement affichés ; b) si tous les compétiteurs respectent jusqu'au terme les échéances du scrutin et ses modalités, désormais fixées par le code électoral promulgué le 18 septembre 2009, le résultat des élections se jouera comme d'habitude à l'intérieur du pays, dans les campagnes, sur les collines, là où réside 95 % de la population. Celle qui, loin de l'agitation de la capitale, ne s'exprime guère en dehors des élections, voire des bureaux de vote.

Le bilan mitigé d'une législature

Il est marqué par une grande désillusion dans tous les secteurs de la population qui, en portant au pouvoir le principal parti de la rébellion hutue, le CNDD-FDD, imaginait renouveler profondément la scène et les mœurs politiques avec des hommes neufs et proches du peuple.

Or, non seulement ceux-ci se sont comportés comme leurs prédécesseurs en prenant eux-mêmes le contrôle des filières d'enrichissement et en suscitant de nouveaux réseaux de redistribution clientéliste, mais ils n'ont pas manifesté de compétences particulières en matière

Notes d'analyse rédigées au cours des séjours des années 2009 - 2016

de gestion de l'État et de l'économie nationale déjà fortement affectées par la guerre. Malgré quelques avancées sociales indéniables en matière de scolarisation primaire, de soins de santé primaire, d'infrastructures de base (pistes, bâtiments publics), la plus grande proximité des élus avec la population, on ne peut dire que la vie quotidienne des populations se soit améliorée. L'environnement socio-économique se caractérise toujours par de fortes tensions sur le foncier, les subsistances et les revenus (fortes hausses de prix et des prélèvements importants sur les ménages), des situations de grande pauvreté et de vulnérabilité touchant la majorité de la population, un chômage massif parmi les jeunes et une faible productivité du travail agricole, des déséquilibres macro-économiques durables, des scandales répétés en matière de détournements de fonds publics ou d'abus de biens sociaux, des mouvements de grève importants dans la plupart des secteurs de la fonction publique, etc.

Une faible efficacité gestionnaire, des divisions politiques marquées, une corruption amplifiée se sont cumulées pour compromettre la volonté affichée de réformer l'État, de "libérer les dynamiques économiques" et de rehausser de manière significative le niveau de vie et la protection sociale des populations.

Mais paradoxalement, cette incapacité du CNDD-FDD à imposer sa large majorité issue des urnes et à asseoir son autorité sur les institutions est considérée rétrospectivement comme la garantie première de ce que beaucoup appellent désormais "la démocratie à la burundaise", caractérisée par des débats et négociations permanents entre les cadres politiques, la répétition régulière de phases de dramatisation ou de vraies crises politiques débouchant généralement sur des concessions réciproques des parties, voire des reculs forcés lorsque des désaveux massifs s'expriment envers des décisions des autorités.

Les lenteurs, incertitudes ou incohérences qui marquent la gestion des institutions désarçonnent souvent les observateurs étrangers et donnent l'impression d'une apparente instabilité et faiblesse du pouvoir. Ils sont encore plus surpris face à l'indifférence que manifestent les dirigeants burundais lorsque sont évoqués les "réussites" rwandaises : l'ordre social, l'efficacité gestionnaire et les résultats économiques.

Mais les priorités burundaises actuelles ne se situent pas à ce niveau : après avoir subi 30 années de pouvoir militaire tutsi et dix années de guerre, la population connaît le coût et le caractère illusoire de ces performances et sa principale préoccupation est la restauration de la paix. Les Burundais reconnaissent ouvertement leurs faiblesses et leurs retards, mais estiment avoir pris beaucoup d'avance en matière de consolidation d'un cadre démocratique durable. Resitué dans la succession des régimes que le Burundi a connue, le régime Kagame est assimilé à celui de Michel Micombero pour les méthodes de gouvernement et à celui de Jean-Baptiste Bagaza pour la façade politique : "Il leur reste encore à attendre un Buyoya et à instaurer la démocratie".

La constitution voulait établir une répartition du pouvoir, celle-ci s'est imposée et aucune formation politique minoritaire n'est prête à revenir sur cet acquis. Si le CNDD-FDD peut mathématiquement imposer sa loi dans les deux chambres, la dynamique des débats parlementaires fait fréquemment apparaître des lignes de démarcation transgressant les appartenances partisans qui débouchent sur des coalitions hétérogènes selon les dossiers et donc des lenteurs, des blocages...

Mais les travers du parlementarisme ne doivent pas occulter le constat majeur de la vitalité d'une classe politique attachée à ses prérogatives et à ses libertés. On soulignera notamment la forte implication des élus dans la vie parlementaire, la qualité des débats, la division du travail instaurée entre l'Assemblée nationale et le Sénat, l'implication effective des anciens présidents, membres de droit du Sénat, qui ont conforté leur position de "sages". Au regard du passé proche, ces comportements attestent clairement l'avènement de rapports nouveaux entre les élites de

Notes d'analyse rédigées au cours des séjours des années 2009 - 2016

pouvoir. Tel est le prix du rétablissement de la paix et de la confiance. Deux préalables indispensables pour convaincre le PALIPEHUTU-FNL, le dernier mouvement de rébellion armée prohutue d'importance encore actif, de renoncer à la lutte armée.

En effet, l'acquis le plus marquant de l'année 2009, celui qui sera sans nul doute déterminant dans le choix des électeurs, aura été de conduire jusqu'à son terme le processus de négociation avec le PALIPEHUTU-FNL et de rétablir la paix sur tout le territoire. L'enregistrement des nouvelles FNL comme parti politique le 9 janvier 2009, suivi de la réinsertion-démobilisation de ses partisans et de l'intégration de nombre de ses dirigeants dans la sphère politique et administrative ne simplifie certes pas la vie politique car personne ne peut préciser la représentativité effective de ce parti parmi la population, mais le fait de pouvoir à nouveau circuler sans risque dans toutes les provinces du pays peut, à lui seul, valoir quitus à l'actuel parti au pouvoir. Et, plus fondamentalement, le retour de la paix paraît désormais durable car ancré dans les institutions et, de plus en plus, dans les esprits.

Les conditions réunies d'une paix durable

La restructuration des forces armées et le prix de la paix civile

L'intégration des forces armées (Forces armées burundaises et forces armées de la rébellion) est présentée unanimement¹ comme la principale réussite du quinquennat CNDD-FDD. Ce constat paraît exact pour une large part. Certes, les avancées en la matière n'ont pas commencé en 2005. Un long processus de familiarisation et d'interconnaissance entre les états-majors des armées adverses avait été engagé au cours de la longue transition qui avait précédé la signature des accords de paix et l'organisation des élections, mais le déroulement et les résultats du processus d'intégration ont dépassé les attentes de tous.

Au terme d'un conflit qui a fait plusieurs centaines de milliers de victimes civiles et militaires, qui laissent des séquelles majeures à des milliers de combattants blessés et handicapés, les ressentiments et les soupçons demeuraient vifs et pouvaient être réactivés au moindre prétexte.

Bien des paramètres devaient être réunis pour les dépasser. Pour se limiter à l'essentiel disons que le succès tient à l'équation personnelle du général Germain Niyoyankana, nommé ministre de la Défense en 2005, et à l'intelligence politique de ceux qui l'ont promu et soutenu, sans oublier ceux dont il a lui-même gagné le soutien. Germain Niyoyankana est un officier tutsi des ex-FAB connu pour être proche de ses hommes et qui a durement combattu la guérilla sur le terrain. Il a appris à bien connaître ses adversaires, a survécu miraculeusement à une attaque meurtrière et compris pourquoi les FAB ne gagneraient pas la guerre.³ C'est à lui qu'il revenait de panser les plaies d'une armée traumatisée et appelée à partager les privilèges dont ses membres bénéficiaient dans les diverses sphères de la société, notamment l'économie. Pour y parvenir, il a réussi à s'imposer avec patience et autorité comme le défenseur des intérêts de tous dans le cadre d'une armée re-légitimée, en faisant appel aux ressorts et valeurs habituels

¹ Sauf par Agathon Rwaswa, le chef des FLN, fort mécontent du sort réservé à ses troupes et officiers.

³ Ce point demeure essentiel. Un des éléments de la défaite du FRODEBU en 2005 a été son impuissance à faire face aux assassinats de leur Président, de leurs cadres et de leurs militants dès octobre 1993 et surtout pendant la période très dure de répression qui a suivi le retour au pouvoir de l'armée en 1996. En 2005, les mauvais rapports de Domitien Ndayizeye, le président sortant, avec l'armée et son opposition frontale au CNDD-FDD avait fait de lui un candidat incapable d'assurer la protection de ses partisans. La leçon semble avoir été comprise car, à nouveau candidat du FRODEBU en 2010, son parti s'est engagé dans une stratégie de débauchage des démobilisés du FLN frustrés de ne pas avoir bénéficié de pécule ou d'emploi lors du retour à la vie civile.

Notes d'analyse rédigées au cours des séjours des années 2009 - 2016

de l'institution militaire. En recourant aussi à des propos directs, sans artifices de langage vis-à-vis de "ses hommes" comme du pouvoir politique.

Vis-à-vis de ce dernier, les objectifs demeurent inchangés : former et professionnaliser les personnels, ajuster le format des forces de défense aux nouvelles missions et contraintes géopolitiques, mais des divergences ouvertes et des incompréhensions prévalent sur des sujets délicats comme la gestion et le rythme du processus de rationalisation de la hiérarchie militaire, les tolérances en matière de corruption ou encore la question du maintien de l'ordre en général.

Engagé sous la pression de la Banque mondiale et repoussé à la prochaine mandature, le processus de "rationalisation" consiste à réduire massivement les effectifs des officiers des grades les plus élevés exagérément fournis (près de 50 généraux et bien plus encore de colonels) et à renforcer le corps des sous-officiers. Devant la fronde conjointe des officiers des ex-FAB et surtout des officiers issus de la rébellion, le processus a été différé et s'est transformé en cycles de formation destinés aux nouveaux intégrés dont les antécédents scolaires et professionnels ne correspondent pas aux exigences habituelles de leurs grades. Au terme de cette étape, les opérations de démobilisation devraient se dérouler sur la base de critères objectifs. Tout laisse penser cependant que ceux dont les résultats seront insuffisants ne seront pas reversés, comme annoncé, dans le corps des sous-officiers et que des reconversions non "dégradantes" leur seront proposées.

Le lien est donc immédiat avec la question polémique des "compensations". En effet, comme certains officiers parmi les plus hauts placés le reconnaissent explicitement, il n'a pas été touché aux (biens mal) "acquis" des anciens officiers. Par voie de conséquence, il était normal que les nouveaux officiers issus des rangs de la rébellion bénéficient d'une large tolérance afin qu'ils puissent s'enrichir "vite et fort" avant d'affronter, dans des conditions de relative équité avec leurs aînés, les reconversions qui, inévitablement, les toucheront plus que les officiers souvent passés par des écoles militaires étrangères.

Cette tolérance est considérée comme le prix à payer pour garantir la fluidité des relations sociales au sein du corps. Sur cette base, il semblerait que la nouvelle armée burundaise accepte d'affronter le défi de son reformatage, de son adaptation aux exigences du contexte régional (et notamment aux risques régionaux), de sa stricte professionnalisation.

Cette dernière est déjà très avancée. Le principe d'une armée gardienne des institutions et désengagée de la sphère politique semblent largement admis dans l'institution et la population tout comme les politiciens hutus ont cessé d'avoir peur de leur armée. De plus, il est manifeste que les chefs actuels de l'armée n'apprécieraient guère d'être confrontés à nouveau à des situations de graves crises politiques du fait des jeux politiques. Ils apprécient leur nouvelle image de protecteurs des institutions et de la paix. C'est ainsi qu'il faut comprendre leur volonté de se démarquer de la Police nationale discréditée par ses exactions et leur désaveu ouvertement exprimé du laxisme du ministère de l'Intérieur face à cette situation. Le sort enviable qui leur est actuellement réservé et la solidarité dont ils font preuve pour bloquer l'intégration des hommes et officiers des FNL, appelés eux aussi à occuper des fonctions et postes dans l'armée nationale, soude le corps et contribue à sa dépolitisation.

Une remarque incidente mérite toutefois d'être formulée concernant l'attitude des militaires vis-à-vis de la "Justice de transition". Tous ont été soulagés par la lenteur qui a prévalu dans la mise en œuvre de ce volet des accords d'Arusha, par la volonté d'apaisement des nouvelles autorités et leur extrême prudence sur l'éventuel passage à une phase judiciaire après l'organisation des "Consultations nationales" chargées d'exprimer les attentes de la population

en matière de Vérité, justice et réconciliation. Mais les Consultations nationales, démarrées en juillet 2009, font peser le risque de dénonciations de crimes présumés commis par des militaires aussi bien parmi les membres des ex-FAB que parmi les anciens rebelles.⁶ Il serait surprenant que les futures consultations populaires n'abordent pas ouvertement les crimes de guerre et crimes contre l'humanité commis par les différentes forces armées. Le chevauchement du calendrier de démarrage du processus de la Justice de transition⁷ avec l'échéancier électoral a surpris et suscite des interrogations sur les intentions éventuelles des autorités. Pour l'instant, les autorités se contentent de laisser entendre que ceux qui ne reconnaîtront pas leurs fautes et ne demanderaient pas pardon aux victimes pourraient être poursuivis devant les juridictions issues des consultations.

L'ethnisme en retrait

Cette dimension historique du champ politique burundais a pour l'essentiel disparu. Les oppositions entre politiciens et partis recouvrent désormais des thèmes et des démarcations qui n'invoquent plus l'argument ethnique pour convaincre ou s'imposer. Cette évolution est d'autant plus remarquable et surprenante que depuis la politique de rééquilibrage ethnique engagée par le président Buyoya en 1989 et la reconnaissance officielle par les autorités politiques d'alors de l'existence d'une "question ethnique", aucun tabou particulier n'interdit de débattre des ethnies et de l'ethnisme et que tous les politiciens et observateurs imaginaient que l'arrivée au pouvoir d'un parti de la mouvance prohutu forgé dans la guerre allait déclencher de vives mises à jour du lourd héritage national en la matière.

Or, sur ce point aussi les nouveaux dirigeants du CNDD-FDD ont fait preuve d'un sens politique inattendu. Si, dans les faits, c'est bien sur la base du clivage ethnique que ce parti a construit son recrutement, ses thèmes de mobilisation et justifié son option en faveur de la lutte armée, son projet politique ne visait pas à substituer un pouvoir hutu à l'hégémonie tutsie. Pour les dirigeants du CNDD-FDD, la rhétorique ethniste était née et s'est développée avec les dictatures militaires instaurées par les officiers tutsis hima de Bururi qui, étant eux-mêmes ultraminoritaires au sein des clans tutsis, s'en servaient pour solidariser autour d'eux toutes les populations tutsies. De l'ethnisme agressif de la période Micombero (1966-1976) à l'ethnisme dénié du régime Bagaza (1976-1987), en passant par la structuration d'un contre-ethnisme hutu, l'irruption de l'ethnisme comme clivage identitaire et politique fondateur était considéré comme un problème "tutsi", ou plus précisément "le" problème des élites tutsies.

Mettre fin aux régimes militaires ethnistes et régionalistes qui confisquaient le pouvoir depuis les années 1960, ne signifiait donc pas installer la démocratie du "peuple hutu majoritaire" comme cela s'était produit au Rwanda sous les Première et Seconde Républiques, mais rendre le pouvoir à tous les Burundais. Cette option démocratique constitue la différence fondamentale entre le CNDD-FDD et l'autre grande tendance de la rébellion armée, le PALIPEHUTU-FNL, authentique parti ethniste. Depuis la double défaite militaire et politique du "pouvoir tutsi" en 2005, ce dernier a continué la guerre pour négocier des postes, mais n'avait plus de stratégie politique.

Cette appréhension de la question ethnique, présentée ici de manière très rapide, situe l'arrière-plan des solutions politiques introduites en 2005. Comme au sein de l'armée, le

⁶ Dans le processus en cours qui doit s'achever à la fin de cette année, les antécédents des forces armées ne sont abordés qu'au travers des "groupes focaux" et des "rencontres communautaires" internes, mais les informations recueillies dans ce cadre peuvent d'ores et déjà être enregistrées formellement comme des dénonciations des crimes passés.

⁷ La sortie du rapport de bilan des consultations était programmée pour la fin du premier trimestre 2010.

Notes d'analyse rédigées au cours des séjours des années 2009 - 2016

CNDD-FDD a choisi de traiter directement avec les dirigeants tutsis les plus représentatifs en leur garantissant des positions visibles et durables. Cette formule assurait provisoirement la reconduction des cadres anciens de l'UPRONA tandis que de jeunes cadres et militants tutsis, prenant acte du nouveau rapport de force politique, n'hésitaient pas à rejoindre directement le CNDD-FDD où ils pouvaient accéder à des postes et responsabilités importants. Ainsi, les nouvelles autorités n'hésitèrent pas à sacrifier la composante hutue de l'UPRONA au profit d'une alliance étroite avec les Tutsis "durs" pour éviter que ne se structurent hors de leur contrôle la nébuleuse des courants tutsis extrémistes.

Ce réalisme a contribué à un double déplacement des enjeux. Le premier privait la propagande ethnique de ses ressorts habituels : désormais dans aucun domaine de la politique nationale, quels que soient les partis, la référence ethnique ne peut être utilisée comme un argument politique autosuffisant pour fonder une stratégie, justifier des décisions. La référence demeure présente explicitement ou implicitement, mais doit être débattue parmi d'autres paramètres.

En second lieu, les partis tutsis bénéficient d'une garantie pérenne de "représentation". Ainsi, l'UPRONA, très attaché à conserver durablement le poste de Premier Vice-Président de la République, se comporte comme un allié exigeant mais fiable. Le poste est certes symbolique, mais il confère à son titulaire des fonctions protocolaires obligées, lui permet de participer à toutes les réunions importantes et lui donne un statut de médiateur auquel s'adressent spontanément de nombreux politiciens, groupes ou citoyens. Cette association au pouvoir voulue par la Constitution présente indéniablement des avantages pour les partis tutsis qui ne peuvent imaginer reconquérir des positions politiques fortes.

Ces partis continueront à exister car ils disposent d'une base sociale suffisante et contrainte à une solidarité obligée pour assurer sa représentation parlementaire. Ce faisant ils demeurent confrontés au problème de leur représentativité respective. C'est pourquoi, bien qu'ayant fait d'importants efforts pour renouveler ses cadres et renforcer son attractivité, l'UPRONA s'inquiète de voir émerger des partis nouveaux, largement multiethniques, comme le MSD d'Alexis Sinduhije, qui pourrait revendiquer à l'avenir une base électorale tutsie plus importante que la sienne. De plus, il demeure en quelque sorte condamné à être un parti tutsi. C'est-à-dire un parti du passé, largement discrédité aux yeux des jeunes générations parce qu'assimilé aux régimes militaires.

Mais si la nouvelle donne politique n'est plus contestée et si les compétitions entre individus et groupes se recentrent sur des enjeux politiques (la démocratie), économiques (emploi, revenus, accès au foncier) et sociaux (protection sociale, accès à l'éducation, émancipation des jeunes, droit des femmes, ...), des risques de résurgence de l'amalgame ethnique subsistent. Quelques exemples l'illustrent.

En premier lieu, la volonté effective de dépassement ne signifie pas que les peurs et haines accumulées dans les luttes fratricides des décennies passées sont oubliées et que les Burundais tutsis comme hutus aient renoncé à rendre justice aux victimes des massacres et des guerres.

Dans un tout autre domaine, parmi la population tutsie salariée, beaucoup attachent une connotation ethnique au mouvement général de renouvellement des cadres et personnels auquel le CNDD-FDD a procédé dans la fonction publique nationale et territoriale, les sociétés étatiques et plus largement pour tous les emplois qui dépendent des nouvelles élites.⁹ Les dirigeants du CNDD-FDD contestent ce lien et assument pleinement l'installation de leurs

⁹ Dans les quartiers populaires tutsis de Bujumbura, les petits personnels et employés précaires paupérisés, victimes de l'assèchement des retombées clientélistes, sont certainement les plus virulents contre le nouveau régime.

cadres et la prise de contrôle des institutions et de secteurs d'activités. Cette volonté de recomposition de l'ensemble du système de redistribution clientéliste au profit du CNDD-FDD est en soi banale et peut effectivement être analysée sans introduire un objectif d'exclusion ethnique. Les personnels hutus mis en place par l'administration du FRODEBU ont été eux aussi très largement évincés au profit de membres ou de proches du CNDD-FDD.¹²

On mentionnera aussi la persistance de craintes ethniques de la part des "regroupés" tutsis du dernier camp de déplacés de la province de Kirundo qui craignent de regagner leurs communes, mais les problèmes de réinsertion qu'ils rencontrent ne sont pas fondamentalement différents de ceux que vivent les réfugiés et déplacés hutus de retour.

Signalons encore que des soupçons sont exprimés par les représentants de nombreux partis sur les activités menées par des ressortissants rwandais tutsis en liaison avec des groupes de Burundais tutsis (associations, création d'entreprises), et plus généralement l'activisme politique présumé de l'ambassade du Rwanda à Bujumbura auprès de ses relais tutsis nationaux. Activisme qui se déploierait aussi dans le domaine économique où de nombreux commerçants rwandais tutsis profiteraient du différentiel des monnaies pour investir ou soutenir des réfugiés anciens afin de gagner des positions fortes dans certaines filières. Ces informations ne sont pas suffisamment documentées pour être en l'état validées, même si les concessions de sites touristiques éminents attribuées dans des conditions douteuses à l'homme d'affaire rwandais Silas Majyambere leur donnent un certain crédit.

Ces quelques réserves montrent la nécessité d'une grande vigilance face aux risques de réactivation de cette ressource politique potentielle. Elles expliquent aussi l'extrême prudence avec laquelle est gérée la question de la vérité sur le passé.

En conclusion sur ce point, et plus encore que la restructuration de l'armée, le recul de l'ethnisme, estimé proprement impensable lorsque le CNDD-FDD s'est installé au pouvoir, peut être considéré aujourd'hui comme le principal acquis politique de ces cinq dernières années. La première était certes complexe, mais outre l'intelligence politique des décideurs, les ingrédients de la solution étaient parfaitement identifiés et maîtrisables. Il n'en allait pas de même du clivage ethnique qui met en jeu les constructions identitaires, les perceptions symboliques, l'imaginaire collectif, les hiérarchies sociales, tous domaines où les meilleures intentions et les logiques rationnelles peuvent buter sur l'impensé du vécu.

Le constat de ce reflux rapide de la globalisation et de la stigmatisation ethniques mériterait assurément d'être approfondi car il renvoie à une double question d'analyse et de méthode. La première confirmerait la thèse de l'instrumentalisation de l'ethnisme par les élites politiques et la surestimation, dans la situation burundaise, de la force de l'ancrage ethnique "populaire", la seconde invaliderait les stratégies de rééducation autoritaire et de répression brutale aux fins d'éradication de l'idéologie génocidaire. Partant du principe qu'"on n'impose pas la paix civile à la chicotte", il semblerait que dans un contexte de paix retrouvée et dans un cadre démocratique, les Burundais soient en train de reconstruire eux-mêmes des liens sociaux émancipés de la défiance ethnique.

Une compétition électorale déjà très disputée

¹² Le CNDD-FDD se serait épargné bien des critiques s'il avait au moins respecté quelques critères de compétences. Dans beaucoup de communes, y compris celles acquises au CNDD-FDD, de fortes oppositions s'expriment envers les nouveaux cadres et notables (juges, directeurs d'école, agronomes, etc.) non parce qu'ils sont hutus ou membres du CNDD-FDD, mais parce qu'ils sont incompetents ou malhonnêtes et ont pris la place de personnes qui n'avaient pas démeritées.

Notes d'analyse rédigées au cours des séjours des années 2009 - 2016

La question est au cœur de tous les débats : l'échéance et le processus électoral peuvent-ils être compromis ?

Cette interrogation polémique s'est imposée comme un des thèmes de campagne de plusieurs partis d'opposition, alors même que seules les FNL semblent accorder du crédit à cette hypothèse. Il s'agit donc là à la fois d'une vraie et d'une fausse question. Une fausse question tout d'abord car personne, sauf les FNL, n'ose envisager ce qui résulterait du blocage du processus électoral, ni ne se dit en mesure d'imaginer de nouvelles issues si les années de transition et de négociation étaient passées par pertes et profits. Une vraie question aussi car l'expérience nationale et régionale démontre que des conjonctions exceptionnelles de facteurs peuvent aboutir à des crises majeures malgré la maturité apparente des protagonistes et l'existence de mécanismes de prévention rodés.

Il est manifeste que la campagne électorale est déjà dure et tout laisse penser qu'elle le deviendra plus encore au fil des mois, malgré les dénégations affichées de toutes parts. Sans conteste, c'est le CNDD-FDD ou des membres du CNDD-FDD, qui sont à l'origine des attaques et propos les plus virulents, qui instaurent un climat d'intimidation et de peur, qui sont les principaux promoteurs de tentatives de déstabilisation de leurs adversaires.

Au cours de ce seul mois de septembre 2009 à Bujumbura, trois exemples démontraient à l'évidence la réalité d'une stratégie agressive : le premier concernait la(es) crise(s) liée(s) à l'installation de la Commission électorale nationale indépendante¹³ ; le second s'illustrait avec la campagne médiatique brutale contre les radios indépendantes accusées de concertation contre le pouvoir sur la base d'éléments inventés, de mises en cause nominales et injurieuses de journalistes agrémentées au final par le dépôt d'une plainte pouvant déboucher sur une condamnation à 7 millions de Fbu d'une des radios ; enfin, événement plus sérieux encore, relevons l'organisation d'une opération de déstabilisation des FNL et de leur chef, Agathon Rwasa.

Elle débute avec l'arrivée le lundi 14 septembre à Bujumbura de membres contestataires du PALIPEHUTU-FNL en provenance des Pays-Bas et de Belgique qui lors d'une conférence de presse tenue le lendemain matin à l'hôtel Sources du Nil, se présentèrent comme les porte-parole de la direction légale du parti et annoncèrent l'organisation prochaine d'un congrès qui destituerait Agathon Rwasa. Le mercredi 16 en fin de journée, la radio annonçait que la veille au soir un des dirigeants de ce groupe avait été assassiné et elle n'hésitait pas à mettre en cause Agathon Rwasa laissant entendre qu'il renouait avec des pratiques auxquelles il avait déjà recouru au cours des récentes négociations de paix vis-à-vis de dissidents. D'autres éléments pouvaient faire accroire à une opération montée de toutes pièces par le CNDD-FDD.

La démarche du CNDD-FDD consiste manifestement à dénoncer comme des adversaires tous ceux qui ne le soutiennent pas sans réserve et à tenter de les entraîner dans une logique de bipolarisation de la compétition politique. Dans les trois cas, les réponses mûrement réfléchies des personnes ou groupes ciblés sont restées mesurées et strictement factuelles. En fait,

¹³ Rappelons brièvement ses principales étapes : première désignation de membres aussitôt désavoués, seconde désignation "consensuelle" de membres, recrutement et installation de la CENI, crise déclenchée par le CNDD-FDD sur la question de l'"inclusivité politique", blocage des ressources de la CENI et des salaires de ses membres, manifestation de compréhension de la part des commissaires de la CENI, dénouement final, déblocage des arriérés de salaires et signature de l'accord de financement du PNUD par le ministre des Relations extérieures le 11 septembre. La CENI est composée de Prosper Ntahorwamiye (Makamba, hutu, Frodebu, directeur de cabinet, ministère des Droits de la personne), Adélaïde Ndayirorere (Bujumbura rural, tutsi, Uprona, économiste, conseillère ministère Commerce et Industrie) ; Marguerite Bukuru (Gitega, tutsi, ex-ministre, fonctionnaire Nations unies), Pierre-Claver Ndayicariye (Karuzi, tutsi, ex-UPRONA, ambassadeur reconverti), Julius Bucumi (hutu, Parquet général de la République).

Notes d'analyse rédigées au cours des séjours des années 2009 - 2016

l'inquiétude principale découle des risques de tensions exacerbées induits par la campagne électorale et qui déboucheraient sur un autoritarisme croissant de la part du CNDD-FDD. Cette inquiétude n'est pas sans fondement comme il ressort du point suivant.

Des risques de dérive policière

L'association peut surprendre, mais les liens étroits établis entre la police et l'organisation des jeunes du CNDD-FDD peuvent représenter une réelle menace envers les libertés individuelles. Menace systématiquement relevée par tous les interlocuteurs rencontrés autres que ceux issus du CNDD-FDD.

Au cours des mois d'août-septembre 2009, des entraînements avec des armes de poing de groupes de jeunes dans plusieurs communes où l'hégémonie du CNDD-FDD prévaut ont été organisés. Ils ont déclenché aussitôt de vives mises en cause dénonçant la création de "forces miliciennes". Le CNDD-FDD a contesté ces accusations et a apparemment mis fin à cette initiative. Mais la mobilisation, la sensibilisation et la structuration de la jeunesse demeurent l'objectif prioritaire de sa stratégie de préparation de la prochaine campagne électorale de 2010.

Le problème est plus global car il recouvre dans de nombreuses communes de l'intérieur une réelle jonction des forces de police omniprésentes, décrites à la fois comme facteur de sécurité et d'insécurité, et des jeunes sans statut qui font fonction de supplétifs. Là où le Président Ndadaye et ses successeurs du FRODEBU avaient toujours échoué à contourner les Forces armées burundaises en créant des forces de sécurité de Gendarmerie ou de Police qui seraient sous leur contrôle, le CNDD-FDD a réussi en recyclant ses militants dans une nouvelle Police. L'effet de contrepoids aux FAB était réel et, dans un premier temps au moins, fort apprécié des populations qui voyaient dans ce rééquilibrage une garantie de sécurité essentielle.

Dans les quartiers des villes comme sur les collines de l'intérieur du pays, cette police de proximité a effectivement renforcé les contrôles et modifié les comportements. Elle aurait par exemple sensiblement réduit la petite délinquance. Toutefois, le manque de professionnalisme et de références déontologiques de beaucoup de ces nouveaux policiers est flagrant au point où, à Bujumbura, très tôt le soir, les déplacements et la circulation s'arrêtent et les magasins ferment en raison de l'insécurité imputée ou suscitée par ces mêmes forces de police. Rackets, chantages voire vols, viols et meurtres commis par des policiers ou sans qu'ils interviennent alimentent régulièrement la chronique dans un contexte de laxisme de la part des autorités de tutelle. Le dernier exemple en date est venu de la commune de Kisuru en province de Ruyigi où le week-end du 5-6 septembre 2009 deux policiers ont volé puis tué deux personnes avant d'être rattrapés par les voisins. Lorsqu'ils menacèrent leurs poursuivants de leurs armes, ils furent désarmés et lapidés. La population s'est ensuite présentée au bureau communal pour y déposer les deux armes des policiers et demander que les autorités récupèrent leurs corps. Cet épisode inédit en temps de paix dans l'histoire du Burundi a beaucoup marqué les esprits, suscité de vifs débats internes au sein des autorités qui se sont bien gardées d'intervenir pour ne pas envenimer la situation et nourrir un débat public.

Cette valse-hésitation entre [dérives sécuritaires](#) et reculs du parti au pouvoir illustre les divisions entre les dirigeants du CNDD-FDD et la crainte d'un vote sanction de la part des électeurs au profit des nouveaux partis. Elle met à nu les faiblesses du pouvoir, mais aussi paradoxalement sa réactivité et sa souplesse. À titre d'exemple, on peut dire qu'il a géré au mieux, en une dizaine de jours au cours du mois de septembre, la crise ouverte avec les nouveaux responsables de la CENI. Celle-ci s'est conclue par un dénouement négocié qui satisfaisait ses demandes tout en confortant au final la légitimité et la crédibilité de la CENI.

Notes d'analyse rédigées au cours des séjours des années 2009 - 2016

Dans la foulée, il faisait voter au consensus le code électoral promulgué le 18 septembre.¹⁵ Sur ce dernier dossier, il est manifeste que des efforts remarquables ont été faits par toutes les parties pour arriver à des dispositions sauvegardant les intérêts de toutes les forces politiques susceptibles de jouer un rôle dans les nouvelles assemblées communales et parlementaires. Du moins, celles qui estiment être en position de le faire, même si personne ne peut se risquer à prédire les intentions de vote.¹⁷

Au total, la “démocratie à la burundaise”, malgré la dureté des rapports sociaux, le recours banalisé à de multiples formes de violence dans un contexte d’impunité, existe bel et bien. Elle ne procède pas de la vertu spontanée des élites dirigeantes et du parti au pouvoir, mais s’appuie sur des forces attachées à la promouvoir - ou à la défendre - au sein des partis, des assemblées parlementaires et de l’armée, mais aussi et surtout grâce à des institutions et groupes qui effectuent un important travail d’éducation civique comme les églises, les associations diverses et la presse indépendante. Ainsi, dans tous ces événements, la presse a joué un rôle majeur et s’est attachée à exposer assez objectivement les faits et les enjeux. La responsabilité et le sérieux de plusieurs organes de presse écrite ou parlée se sont notamment illustrés au même moment par la publication d’informations précises sur l’assassinat d’Ernest Manirumva, le vice-président de l’OLUCOME en avril 2009 que la justice nationale comme le FBI semblaient avoir classé...

Mais surtout, la principale assurance que le processus aille à son terme tient à la peur qu’inspire le libre choix des électeurs à tous les politiciens. Outre les leçons des élections passées, tous les cadres des partis constatent dans l’ensemble des provinces du pays une exceptionnelle soif d’informations des populations. À l’écoute de la radio, les populations de l’intérieur suivent l’agitation des politiciens de la capitale avec beaucoup d’intérêt. Et, il faut le préciser, de toutes les radios, notamment la BBC et les autres émissions reçues de l’étranger et émettant en kirundi. Cette implication citoyenne impressionne et permet de douter que des opérations d’intimidation ou de propagande puissent à elles seules déposséder des populations politiquement exigeantes de leur droit d’expression.

L’attachement aux libertés qui prévaut au Burundi a d’autant plus de prix que cette situation tranche avec les contextes autoritaires ou le règne de l’arbitraire ou de la force qui priment dans la plupart des pays voisins, la Tanzanie exceptée.

Entre réalité et réputation : la mauvaise gestion de l’image du Burundi

Aussi bien au niveau régional qu’international, le Burundi gère très mal son image internationale et, au-delà, ses intérêts nationaux. Il en va de même pour le parti au pouvoir, le CNDD-FDD. Le constat est unanime et incontesté y compris par les responsables politiques concernés. Dysfonctionnements à tous les niveaux de l’action diplomatique, incohérences en matière de communication, absence de circulation de l’information en interne, messages contradictoires, gestion peu efficiente des maigres ressources humaines et financières, absence

¹⁵ “Le code électoral est passé dans le dialogue entre les partis et fixe les balises indispensables au bon déroulement du processus” (un ex-Président de la République). Il entérine notamment l’ordre des élections en 2010 voulu par le CNDD-FDD : élection des membres des conseils communaux, élection du président de la République, élection des députés, élection des sénateurs et élection des membres des conseils collinaires.

¹⁷ Le calendrier électoral tient compte de cette incertitude du scrutin, car si les élections communales indiqueront bien des tendances, elles vont probablement se traduire par une forte dispersion des votes en fonction de la personnalité des candidats et des enjeux locaux. Au-delà, la seule question sera de connaître le score du candidat sortant à l’élection présidentielle et d’en déduire les partis qui ont des chances d’avoir des élus à l’Assemblée nationale et les alliances qui en découlent (à l’heure actuelle sept d’entre eux seraient en position de l’être).

Notes d'analyse rédigées au cours des séjours des années 2009 - 2016

de professionnalisme : le ministère des Relations extérieures, auquel a été rattaché en février 2009 la coopération internationale, est sur la sellette.

Des faiblesses bien identifiées

Le nouveau régime n'a guère d'expérience de la diplomatie internationale, ce que les cadres du CNDD-FDD en connaissent provient pour l'essentiel des processus de médiations auxquels ils ont participé en tant que porte-parole de la rébellion.

Lors de sa conquête du pouvoir, le CNDD-FDD ne possédait pas dans ce domaine de cadres compétents issus de ses rangs et, à la différence des forces armées où il pouvait fournir des "officiers" en nombre, il a dû reconduire les cadres en place. Or, plus encore que le ministère de la Défense, le ministère des Relations extérieures était un bastion ethnique et régional¹⁹ aux mains de l'UPRONA, ex-parti unique au service des régimes militaires depuis 1965, dont les postes fort prisés dans les ambassades servaient à remercier (au sens propre ou au sens figuré) les personnalités et amis politiques méritants ou à reclasser. Ministère élitiste, tous les profils professionnels y cohabitent, mais qu'il s'agisse de spécialistes ou de dilettantes, ces personnels forment un réseau solidaire susceptible d'opposer une impressionnante force d'inertie au changement et, pour beaucoup, de contestation ouverte des nouvelles autorités.²⁰

De plus, dans la capitale, à Bujumbura, le CNDD-FDD estime que les ambassades étrangères et la plupart des structures dites de la "société civile" que ces mêmes ambassades ont suscitées et/ou financent sont sous l'influence de faiseurs d'"opinion publique" nationaux issus des anciens régimes. Il est incontestable que la quasi-totalité des consultants et analystes qui servent de relais aux organisations internationales, bailleurs de fonds et ambassades sont des élites recyclées de la période de l'UPRONA et beaucoup plus rarement du FRODEBU. Cette situation est le reflet de la politique inachevée de rééquilibrage ethnique promue par le Président Buyoya à partir de 1988 et mise en œuvre par Adrien Sibomana, Premier ministre hutu, pour pallier les ravages du génocide des élites hutues de 1972.²¹ Majoritairement les universitaires, les journalistes, les militants de la société civile tout comme les Burundais salariés des ambassades et des organisations internationales ne sont pas proches du CNDD-FDD.

Une position en retrait assumée

Dans ce contexte, les autorités n'ont pas considéré l'action diplomatique comme un domaine prioritaire dans lequel s'investir. À la tête d'un État assisté et s'assumant comme tel, les nouveaux dirigeants ont donc laissé les composantes civiles du parti au pouvoir gérer les institutions du pays et la capitale dans un rapport de quasi tutelle de la part des organisations internationales et des grandes ambassades.²²

¹⁹ Actuellement, au niveau des quatre directions générales du ministère (2 hutus et 2 tutsis), deux des quatre directeurs généraux sont originaire de Bururi, les deux autres de Rutana, les communes d'où proviennent les militaires au pouvoir depuis 1965.

²⁰ Des ambassadeurs se démarquent *mezzo voce* ou publiquement de la politique officielle dans l'exercice de leurs fonctions. Depuis 2005, les cas sont légion des ambassadeurs, conseillers ou secrétaires d'ambassade qui ont refusé de regagner le pays tout en encaissant les frais de rapatriement de leurs biens et familles. Plusieurs ont demandé asile, comme l'ex-ambassadeur du Burundi en France en février 2008 qui a gagné le Canada...

²¹ Adrien Sibomana a ensuite mené à bien le processus exemplaire de démocratisation qui a conduit à l'organisation des élections multipartites de 1993.

²² En effet, dans les domaines essentiels de la gouvernance, ce sont ces dernières qui fixent le calendrier des réformes, des programmes économiques et sociaux et qui rythment les décaissements de fonds selon leur perception des "avancées".

Notes d'analyse rédigées au cours des séjours des années 2009 - 2016

Cette position était tenable dans la mesure où la situation sécuritaire régionale dégradée et les négociations avec le dernier mouvement de rébellion encore actif et puissant, les FNL, obligeaient les partenaires étrangers à soutenir une économie déstructurée par 10 années de guerre, à appuyer les processus de rapatriement de quelque 500.000 réfugiés anciens et récents, de démobilisation (plusieurs dizaines de milliers de combattants du CNDD-FDD et des FNL), de restructuration des forces armées et à promouvoir la "réforme" de l'État.

D'autres raisons rendent cette position supportable aux autorités. Les ambassades étrangères qui s'expriment le plus dans la capitale ne sont pas nécessairement celles qui comptent aux yeux des autorités burundaises. Or, on constate une bienveillance tout à fait exceptionnelle vis-à-vis des autorités de la part de l'UE, de la Banque mondiale, du BINUP en matière de règles de gouvernance ou d'arrangements financiers. Avec en arrière-plan, le soutien constant et important de l'ambassade de Chine généralement prête à se substituer aux bailleurs défaillants.

Enfin, l'honneur national dut-il en souffrir, le Burundi bénéficie d'appuis régionaux non négligeables, notamment de la part du Rwanda et de l'Ouganda intéressés à rallier le Burundi à leur cause dans la gestion du dossier des deux provinces du Kivu. L'exemple du paiement partiel par le Rwanda au premier semestre 2009 des arriérés de cotisation du Burundi (1 million de dollars sur 4, d'après les informations recueillies) envers l'*East African Community* en échange du renoncement à la Présidence tournante au profit du Rwanda²⁴ ou plus encore le scandale déclenché par l'absence du Président Nkurunziza aux funérailles des 12 militaires burundais de l'AMISOM le 23 septembre 2009 à Bujumbura malgré la présence de nombreuses délégations africaines situe clairement le peu de cas accordé par la Présidence burundaise aux formes diplomatiques ou aux simples convenances. Y compris vis-à-vis des de ses propres ministres et représentants qui peuvent se voir désavouer vis-à-vis des partenaires étrangers et leurs engagements sèchement dénoncés.

Un réinvestissement prochain ?

Le remaniement ministériel de février 2009 qui a vu la nomination d'Augustin Nsanze à la tête du ministère des Relations extérieures et le retour de la Coopération dans les attributions du ministre manifestait de la part du pouvoir une volonté de reprise en main.

La gestion de l'ex-ministre Antoinette Batumubwira avait été marquée "par une très grande compréhension et tolérance de la part des autorités envers des personnalités qui n'hésitaient pas à se déclarer hostiles au nouveau cours des choses". Un large mouvement de nominations de nouveaux ambassadeurs a été engagé et va se poursuivre malgré le coût de telles opérations au regard des budgets disponibles. Parallèlement, une profonde réorganisation de l'administration centrale du ministère est programmée pour le mois d'octobre 2009 avec la création d'une 5^{ème} Direction générale et le remplacement des 4 directeurs généraux actuellement en fonction.

Les autorités reconnaissent qu'elles ne disposent pas des ressources humaines adéquates et qu'elles seront vraisemblablement confrontées à des difficultés accrues, mais la proximité des élections et les incertitudes qu'elles peuvent susciter milite manifestement en faveur d'un processus accéléré de renouvellement des cadres et ambassadeurs hérités des "anciens régimes". Processus qui soulevait déjà de vives critiques dans les milieux d'opposition.

Pour faire face à ces faiblesses structurelles, les autorités souhaiteraient pouvoir bénéficier d'appuis de longue durée en matière de formation de la part de structures universitaires

²⁴ Les rapports avec le Rwanda suscitent de nombreuses interrogations alors que la Directorate of Military Intelligence (DMI) rwandaise assure ses activités de renseignements à visage découvert à Bujumbura, que des recrutements de jeunes Tutsis burundais sont ouvertement organisés pour combattre en RDC avec les forces de Laurent Nkunda puis de Jean-Bosco Ntaganda au sein d'une Armée révolutionnaire du Burundi.

spécialisées pour conforter leur démarche. Alors que des réorientations majeures auxquelles le Burundi ne peut échapper se sont esquissées en matière de relations internationales et régionales, on peut effectivement penser que la promotion de nouvelles générations de diplomates formés aux techniques de gestion et de communication serait souhaitable, il en va de même de la nécessaire amélioration des méthodes d'organisation et du système d'information au sein du ministère.

Conclusion

Elle tient en un constat et des priorités.

Les électeurs qui voteront pour la première fois en 2010 sont nés en 1992. Majoritairement, ils ne maîtrisent que des informations lacunaires sur les périodes les plus dramatiques par lesquelles le pays vient de passer. À vrai dire, cette génération ne se déclare pas vraiment motivée pour inventorier les responsables et les dommages. Elle perçoit les troubles occasionnés, mais sa préoccupation centrale est son propre sort, aujourd'hui et dans l'avenir. Sur ce point, ces jeunes manquent manifestement de points de repère et sont politiquement "disponibles" pour peu que les autorités répondent à leurs questions prosaïques : quelle scolarité, quels débouchés et quels revenus ? Plus largement, ce n'est qu'en 2015 que les jeunes générations représenteront une force numérique déterminante sur le plan électoral et qu'elles seront en mesure d'apprécier elles-mêmes les réponses politiques et économiques que la "démocratie" apporte à leurs attentes et de faire valoir leurs exigences.

Dans ce contexte, malgré le fort renouvellement des cadres politiques qu'a induit l'arrivée au pouvoir du CNDD-FDD, ce sont toujours les dirigeants issus de la période de la guerre civile qui sont aux commandes et il faudra attendre encore quelques années pour qu'émergent des militants et cadres "nouveaux". Ce décalage entre héritiers et jeunes générations explique pour une part les distorsions entre des partis dits "anciens" construits autour des ambitions d'un homme ou d'un groupe soucieux de participer à la distribution clientéliste des ressources nationales et des partis dits "modernes" structurés autour d'un projet et d'un programme politiques. Il importe donc, aux yeux des politiciens les plus lucides, d'identifier d'ores et déjà les points sur lesquels le bilan des élus de 2010 devra s'effectuer et de les soumettre aux candidats.

Les priorités qui s'imposent le plus clairement sont au nombre de quatre :

- la première concerne l'armée et la police. Avec la restauration de la paix et la consolidation des institutions, plus rien ne s'oppose à leur restructuration. Au terme de la prochaine mandature, la fin du processus de démobilisation-réinsertion des membres des ex-rébellions, la "rationalisation" des effectifs, la professionnalisation de toutes les forces de maintien de l'ordre devraient avoir permis la mise en place d'une armée républicaine et légaliste, de forces de police épurées au service de la population ;

- la seconde a trait à la vie économique et à la corruption. Si les débats sur l'instauration d'un cadre économique plus efficient apparaissent purement théoriques et les décisions en matière de réforme de l'État sans portée opérationnelle, la raison en incombe au non-respect général de règles du jeu transparentes en matière de compétition entre les acteurs économiques et à la tolérance commune vis-à-vis des abus de pouvoir dans les domaines politique, judiciaire, administratif et économique. L'État doit regagner une crédibilité minimale en se fixant des objectifs réalistes et en se donnant les moyens de sanctionner les formes les plus manifestes de corruption (détournements des fonds publics, marché de gré à gré, prélèvements de "coûts de transaction" abusifs, etc.) ;

Notes d'analyse rédigées au cours des séjours des années 2009 - 2016

- la troisième consiste à accorder enfin une priorité effective au renforcement et à la dynamisation de l'agriculture paysanne qui emploie et fait vivre plus des trois-quarts des Burundais. Il s'agit là de rompre avec les politiques incantatoires ou populistes que tous les pouvoirs ont mises en œuvre et d'en finir avec les tutelles multiformes (économiques, techniques, idéologiques...) qui pèsent sur les producteurs afin de libérer les initiatives endogènes. Trois axes d'intervention sont mis en avant : la sécurisation du foncier de toutes les populations, le desserrement des deux contraintes les plus fortes auxquelles les producteurs sont confrontés, celle de l'investissement et de l'encadrement technique ;
- la quatrième tient enfin au nécessaire travail de mémoire collectif à effectuer sur les épisodes les plus marquants de l'histoire contemporaine. Il s'agit là de dire le vrai pour réconcilier les populations avec leur histoire.